

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JUILLET 2024

Présents : Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin
Corinne Cholewka.

La réunion débute 15h. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.
Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.
Le Maire demande de pouvoir rajouter une délibération concernant une convention.

I Définition des zones pour le diagnostic foncier du PLUI

Il s'agit pour le conseil municipal de remplir la cartographie proposée par le bureau d'étude et d'y ajouter d'éventuelles remarques.

Cet avis n'est en rien définitif sur les zones qui seront effectivement constructibles lors de la mise en œuvre du PLUI. A ce stade, la Mairie donne sa priorité aux terrains dans le rayon immédiat de l'Eglise et de la Mairie, pour appuyer la centralité du bourg.

Voté à l'unanimité.

II Bâtiment de l'ancienne cure : choix de destination

La tranche 1 (rénovation de la toiture et maçonnerie) sera réalisée en octobre 2024.
Pour la tranche 2, si l'on veut avancer sur le dossier, il faut choisir la destination du bâtiment. Pour mémoire trois projets ont été étudiés :

- Une annexe salle des fêtes + gîte d'été
- Gîte communal seul
- Habitation résidentielle à loyer libre

Suite aux discussions, la décision est prise d'ajourner le projet de la deuxième tranche.
Cet avis sera notifié à l'architecte et aux entreprises qui avaient remis leur pris.

Voté à l'unanimité.

III Demande de subvention au département

Vu le point II, cette question est ajournée/reportée. La décision sera notifiée au Département.

IV Désignation du membre de la CLECT

Pour permettre de créer une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, la CC Val-de-Charente demande à chaque commune de désigner par délibération un membre représentant de notre commune.

Disponible et au courant du dossier par son rôle de conseiller communautaire, Le Maire se propose naturellement de remplir cette mission supplémentaire.

Voté à l'unanimité.

V Devis de travaux voirie de l'entreprise Bernard TP

Bien qu'inscrit au budget 2024, le Maire demande au conseil l'autorisation de pouvoir signer le devis de 13446,36 € TTC, pour des travaux prévus avant fin 2024.

L'état de trésorerie permet de donner l'ordre de service.

Voté à l'unanimité.

VI Convention de mise à disposition d'agent avec la CC Val-de-Charente

Il convient de signer une nouvelle convention pour permettre à notre commune de demander remboursement des travaux effectués par notre agent sur les terrains intercommunaux (aire de loisirs et terrain des chênes truffiers).

Voté à l'unanimité.

VII Point sur les recrutements de personnel communal

Mme Sandrine DUBAN a été recrutée au 1^{er} juillet 2024 pour 3 mois.

Si chacune des parties l'accepte, le contrat pourra être pérennisé ensuite.

M Finan BAKO a été recruté au 15 juillet 2024 jusqu'au 30 septembre.

Si chacune des parties l'accepte, le contrat pourra être pérennisé ensuite.

VIII Questions diverses

Gisèle Fuhri fait un retour positif de la fête du 14 juillet et propose de décliner cette formule pour la fin de l'année dans la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Gisèle Fuhri,
La Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,